

## PRODUITS NON AUTORISÉS

*Ne sont pas autorisés :*

*Tous les aliments à base des cinq céréales suivantes : blé, orge, avoine, épeautre, seigle.*

*Exemple :* Farines, semoules - Céréales, flocons d'avoine, petits déjeuners

- Biscottes, matsot et farines de matsa non surveillées, biscuits, pâtisseries

- Bière, whisky, vodka, eau-de-vies et liqueurs non surveillées.

*Tous les aliments de composition 'Hamets ou préparés dans des récipients ayant contenu du 'Hamets.*

*Exemple :* Beurre, crème, crèmes glacées - Condiments, cornichons, vinaigres - Produits contenant du glucose : confiseries, confitures, compotes, miel - Sodas, jus de fruits, cidre – Conserves - Fruits séchés au four. Egalement, les aliments pour animaux, vaisselle en carton pour usage à chaud, dentifrices et cosmétiques (exceptés ceux de la liste). Éviter le contact des papiers essuie-tout (exceptés ceux de la liste) avec de la vaisselle ou des aliments.

### Attention !

*Le 'Hamets ayant appartenu à un Juif et n'ayant pas été vendu pendant **Pessah** est interdit **MÊME APRÈS PESSAH.***

*En conséquence, on ne se servira pas chez des commerçants juifs n'ayant pas procédé à la vente de leur Hamets jusqu'à renouvellement de leur stock.*

## CACHER POUR PESSAH

CETTE LISTE N'EST VALABLE  
QUE POUR PESSAH 5772

1) Il est d'usage, chez les Achkénazim, de ne pas consommer à *Pessah* des végétaux qui présentent certaines similitudes avec les céréales, ou qui poussent au voisinage des céréales. Ce sont les KITNIOT.

Exemple : riz, maïs, luzerne, millet, moutarde, lentilles, fèves, pois, cumin, soja, etc, ainsi que leurs extraits, tels que : huile, amidon, glucose, dextrose, etc. Quelques communautés de rite séfaraïte ont coutume également de ne pas consommer certains types de Kitniot.

2) Le rite ashkénaze proscrit également durant Pessah la consommation de MATSA ACHIRA, c'est-à-dire de toute pâtisserie contenant de la farine (de blé) et du jus de fruit (vin, jus de raisin, d'orange, etc.). Dans la mesure où sont commercialisées, dans le circuit CACHER LEPESSAH, des pâtisseries et des confiseries qui contiennent Kitniot ou Matsa Achira, les fidèles de rite ashkénaze devront donc, avant tout achat, vérifier la composition du produit concerné.

Une précaution analogue est de rigueur pour prendre à Pessah un repas dans les restaurants et les hôtels placés sous contrôle rabbinique.

## PRODUITS AUTORISÉS SANS SURVEILLANCE

En paquets fermés neufs, et de préférence achetés avant Pessah; les marques signalées ont fait l'objet d'une enquête particulière.

Les produits notés (k) sont considérés comme KITNIOT (voir remarque page 44)

### *BICARBONATE DE SOUDE*

(La levure chimique et le bicarbonate d'ammonium sont interdits)

### *CACAO*

*Cacao pur non sucré :*  
VAN HOUTEN.

### *CAFÉ*

*Café et café décaféiné, en grains ou moulu :*

LEGAL (Le Goût) ; CAFÉ des CHEFS ; LA MAISON du CAFÉ ; GRAND MÈRE ; JACQUES VABRE ; CARTE NOIRE

LAVAZZA : Capsules plastiques de Pur Café de gammes BLUE et ESPRESSO POINT.

NESPRESSO : Capsules de Pur Café *non aromatisé* des gammes Espresso, Lungo, Pure Origine ou Decaffeinato et - pour les collectivités – capsules plastiques de la gamme Business Coffee Solutions.

*Café soluble et Café soluble décaféiné :*

CARTE NOIRE Instinct ou MAXWELL HOUSE :

toutes spécialités "Pur Café" fabriquées uniquement en Allemagne et identifiables par les codes commençant par O7<sup>000000</sup> imprimé sous les flacons au dessous de la date limite d'utilisation - Sticks sachets individuels pur café soluble : autorisés sans distinction de code.

NESCAFÉ : toutes spécialités "Pur Café" fabriquées en France – identifiables par le code ° °° 0814°° imprimé sur l'étiquette des flacons au dessous de la date limite d'utilisation - Sticks dosettes individuelles pur café soluble : autorisés sans distinction de code.

*Chicorée et Café solubles :*  
RICORÉ – RICORÉ INTENSE

## *EAUX MINÉRALES*

*Eaux minérales naturelles et eaux de sources :*  
Non aromatisées

*Eaux minérales gazeuses :*  
BADOIT non aromatisée (bouteilles verte et rouge) -  
PERRIER, uniquement : nature, non aromatisée –  
SALVETAT non aromatisée.

## *EPICES ET HERBES AROMATIQUES*

*Epices déshydratées :*  
en grains, naturelles, et triées avant PESSAH  
*Herbes aromatiques surgelées nature (vérifier l'absence d'huile dans la composition) :*  
DAREGAL RESTAURATION toutes spécialités nature -  
excepté ail, oignon et échalote surgelés - en sachets de  
250 g uniquement.

## FRUITS

### Frais

*Surgelés* : entiers ou morceaux (mais non en purées), sans sirop et sans additifs : de préférence n'utiliser que des fruits rouges (fraises, etc.) et non des fruits de couleurs claires (melons, etc. pouvant être traités aux antioxydants douteux pour Pessah).

### FRUITS SECS triés et nettoyés avant Pessah

(certaines communautés, principalement ashkénazes, s'abstiennent durant Pessah de fruits secs décortiqués),  
uniquement :

Abricots entiers importés de Turquie, en emballages d'origine - *barquettes ou cartons portant nom/adresse en Turquie* :

Secs et plats (sans glucose dans la composition et ne portant pas la mention "moelleux")

*Amandes, (k) arachides, (k) graines de tournesol, noisettes, noix, pignons et pistaches* :

Crus non salés

*(k) Arachides Grillées, uniquement en coques* :

MAÎTRE PRUNILLE (au rayon "fruits" ou "aides culinaires"), également aux marques : CARREFOUR, CASINO, CORA, LEADER PRICE, MATCH, U (Magasins U) - contrôler le N° EMB uniquement 13117 E ou 47049B.

*Dattes* :

En branches, uniquement - non glucosées.

*Figues entières importées de Turquie, en emballages - barquettes ou cartons - portant nom/adresse en Turquie* :

Sèches et plates, non glucosées et non farinées (non poudrées, non brillantes et ne portant pas la mention "moelleuses").

*Pruneaux d'Agen (avec ou sans conservateurs) non aromatisés* : MAÎTRE PRUNILLE ou DOMINO (au rayon "fruits" ou "aides culinaires"), également aux marques : AUCHAN, CARREFOUR, CORA, COULEURS VIVES (Leclerc), MATCH, PAQUITO (Intermarché) : contrôler le N° EMB uniquement 47049B.

PRUNIDOR - BELLE FRANCE (G20) et REFLETS de France (chez Carrefour) : contrôler la mention "Fabriqué par Prunidor" sur l'emballage.

*\*Raisins Malaga :*

d'Australie (toutes marques)

*\*Raisins Sultanine naturels*, uniquement portant la mention : *sans huile et sans soufre* :

CARREFOUR : contrôler le N° EMB 13117 E ou 47049B.

\*Par précaution, il est conseillé d'acheter et **rincer** les raisins secs, sous jet d'eau froide, **avant l'entrée de Pessah**, pour éliminer toute trace de blé et corps étranger.

Remarque : le 'Harosset ne devra être fabriqué qu'à base des fruits mentionnés ci-dessus.

## HUILES

*Huiles certifiées Cacher Lepessah par le Beth Din de Paris :*

Le Beth Din a certifié des huiles Cacher LePessah et demande de leur donner la priorité :

- Huile de Tournesol HYPER CACHER - Huile de Palme A.D.T.  
- Huiles Vierges Biologiques de 1ère Pression Philippe VIGEAN, uniquement : NOIX, NOISETTE, AMANDE, TOURNESOL ou TOURNESOL OLEIQUE de 1ère pression à froid et (k) COLZA - en vente en magasins : Naturalia, Relais Vert, Botanic, Les Nouveaux Robinsons et affiliés Biocoop.

### *Huile de Tournesol, (k) Huile de Colza :*

Uniquement dans les localités où il est difficile de se procurer de l'huile surveillée CACHER LEPESSAH, l'huile de colza (k) des marques LESIEUR, MAUREL, FLEUR de COLZA - ou des marques de grandes surfaces portant les N° EMB 59155(A) et 33063(B) - est tolérée.

Par ailleurs, l'huile de tournesol des marques : FRUIDOR, CŒUR de TOURNESOL (non torréfié), LESIEUR, MAUREL - ou de marque de grande surface portant les N° EMB 59155(A) et 33063(B) - est tolérée : elle doit porter un N° de Lot L (imprimé sur l'étiquette) à côté de la date limite - L° °°B /se terminant par la lettre B° (suivie de °chiffre) – mais **non** la lettre A° (suivie de °chiffre) : "A1", "A2" ou "A3".

Exemples : 12 2012 L11 317 B3, ..., 01 2013 L12 017B1, ..., 03 2013 L12 077B2, ...

### *Huile d'olive vierge extra - obtenue par procédé mécanique à froid :*

- aux marques suivantes / contrôler le N° EMB. CEE ESP 034 : AUCHAN Fruitée ou AUCHAN Douce (bouteilles verre 1L, 50cl chez Auchan et Simply Market), LE RAMEAU D'ARGENT (bouteilles plastique 1L, 2L, 3L ou 5L chez Auchan, Simply Market, Atac, Carrefour et Promocash).

- Pour REFLETS de FRANCE (Carrefour) Huile d'olive : de Nyons, de la Vallée des Baux ou de Corse / contrôler la mention conditionné par Codefa Agrément 1301 N/O)

## **INFUSIONS**

### *Infusions de plantes nature :*

ÉLÉPHANT BIO : verveine, tilleul, tilleul/menthe, verveine/menthe.

## LAIT

*Dans les localités où il est difficile de se procurer du lait surveillé Cacher LePessah, on pourra utiliser du lait nature sans aucun ajout :*

- GRANDLAIT, SILHOUETTE ou BIOLAIT de Candia, uniquement des usines identifiables par la lettre : B, G, ou M imprimée au jet d'encre après la date limite de consommation - en bouteilles plastique de 1L, 0,5L ou en briques carton de 1L : écrémé, demi-écrémé ou entier (sans aucune addition).

Les mêmes produits existent à certaines marques de grandes surfaces ou Sans Marque ; ils doivent alors porter l'un des codes sanitaires CE suivants : 72-176-02, 44025-01 ou 38-544-03, ainsi que la lettre B, G ou M marquée au jet d'encre après la date limite.

- LACTEL uniquement des usines identifiables par la lettre (suivie éventuellement de °chiffre ou de °lettre) : C°, M°, P°, V° ou W° imprimées au jet d'encre après la date limite de consommation - en bouteilles plastique de 1L, 0,5L ou en briques carton de 1L : écrémé, demi-écrémé, entier ou BIO (sans aucune addition).

Les mêmes produits existent à certaines marques de grandes surfaces ou Sans Marque ; ils doivent alors porter l'un des codes sanitaires CE suivants : 60157.031 - 35360.001 - 59461.030 - 82121.103 et B/L263.1, ainsi que la lettre C°, M°, P°, V° ou W° marquée au jet d'encre après la date limite.

-Uniquement pour les enfants intolérants au lait de vache, il sera permis d'utiliser le Lait de Soja PROVAMEL :



Soya Nature de composition : eau, fèves de soja décortiquées -sans aucune autre addition d'ingrédient, vitamine, arôme ...- uniquement produit en Belgique et vendu en magasins bio ou rayons diététique

## LÉGUMES

*Conserves de Maïs, Haricots Verts :*

(k) BONDUELLE : Maïs en Grains sous vide en boîtes de 150g, 285g ou 1870g et Haricots Verts Extra-fins Rangés, en boîtes de 400g ou 800g – portant comme code d'usine L<sup>ooo</sup> 007 °° *heure:minute...* imprimé au fond de la boîte après la date limite. Exemple : L 1 251 007 °° *heure : minute...*

(k) GEANT VERT uniquement Maïs doux (sans adjonction de poivrons)

*Surgelés Nature (simples ou mélanges - type (k) macédoine - et sans adjonction de pâtes, blé, huile, crème, riz, sauces, épices) - à l'exclusion du blé surgelé :*

Toutes Marques (excepté celles portant le N° EMB. 56066 C). Toutefois, les artichauts, en l'absence de surveillance rabbinique reconnue, sont interdits. Sont déconseillés les asperges, aubergines, céleris branche, céleris rave, champignons, choux-fleurs, endives, fèves, haricots beurre, oignons blancs, poireaux, pousses de soja, et salsifis : ils peuvent subir un traitement à l'acide citrique, douteux pour Pessah.

- Par contre, les champignons BONDUELLE (vendus également aux marques de grandes surfaces - contrôler le N° EMB 49125 C) ont été vérifiés et sont autorisés;

- les fonds d'*artichauts* de Bretagne en étuis carton de 300g aux marques PICARD Surgelés, THIRIET ou MONOPRIX (contrôler le N° EMB 56251 F) et

NOS RÉGIONS ONT DU TALENT (Leclerc : contrôler la mention "conditionné par la Compagnie de Surgélation F -56500") ont été vérifiés et sont autorisés;

- les céleris garniture, céleris rave, épinards hachés, (k) haricots beurre, oignons, purées nature de choux-fleurs ou de brocoli ainsi que choux-fleurs ou poireaux (après vérification de l'absence d'insectes sur les feuilles décongelées) aux marques suivantes :

D'AUCY, CUISINE de FRANCE, BRETAGNE SURGEL ainsi que : AUCHAN, CARREFOUR, CASINO, CORA, Dia, EN CUISINE, Grand JURY, JARDIN d'ARTÉMIS (Le Mutant), MATCH, METRO ou ROCHAMBEAU (Métro), N°1, NOTRE JARDIN (Leclerc), POUCE (Auchan), PRIMANCE, PROREST, TOUPARGEL, SODIPA, sont autorisés lorsque le n° d'usine figurant après la date limite de consommation est : 106 SG ou 57 SG.

## *MIEL*

NATURALIM/ FRANCE MIEL, gammes de miels d'origine France et Espagne (à l'exclusion de la mention "mélange de miels originaires et non originaires de la CE") : MIEL DE NOS ABEILLES ainsi que MIEL DE PAYS / Sélection ... d'Apiculteur Récoltant - mise en pots par Naturalim France Miel : en vente chez Casino, Intermarché Monoprix et Carrefour.

\*ALBERT MENES : Miel de Provence ; \*AUCHAN : Miel de Lavande de Provence, Miel de la Champagne, Miel du Massif Central, Miel d'Acacia de Bourgogne, Miel de Tilleul du Valois; \*CARREFOUR : Miel de Montagne d'Espagne, \*CASINO : Miel crémeux de France, Miel de Lavande de Provence Label Rouge, Miel de Fleurs de France liquide; \*CORA : Miel d'Acacia de

France, Miel de Montagne d'Espagne, Miel de France Brut de Ruche; \*ÉLODIE (Intermarché) : Miel d'Oranger Doux d'Espagne, Miel de Fleurs crémeux de France; \*Grand Jury : Miel de Montagne d'Espagne; Jardin BIO : Miel de Montagne d'Espagne BIO ; \*MATCH : Miel d'Acacia de France, Miel de France Brut de Ruche; \*MONOPRIX Gourmet : Miel d'Oranger d'Espagne, Miel de Romarin d'Espagne, Miel de Fleurs de France liquide; \*MONOPRIX : Miel crémeux de France; \*PATRIMOINE GOURMAND (Cora) : Miel de Lavande de Provence, Miel du Gâtinais, Miel de Franche Comté; \*REFLETS de FRANCE (Carrefour) : Miel du Jura, Miel de Fleurs du Monastère, Miel de la Vallée du Tarn, Miel d'Acacia du Val de Saône, Miel de Bourgogne, Miel des Terres Blanches de Champagne, Miel de Tilleul de Picardie, Miel de Fleurs de Midi Pyrénées, Miel de Fleurs de Poitou Charente.

\*Pour toutes ces marques : contrôler le N° EMB 39439 ou la mention "conditionné par NFM" ou encore "conditionné par *Naturalim France Miel*".

## POISSONS

*Frais - Surgelés crus* (voir liste des principaux poissons autorisés sur notre site [www.consistoire.org](http://www.consistoire.org))

## RIZ (k)

Pour les Séfaradim qui ont la coutume de consommer du riz à Pessah, l'usage recommande de trier 3 fois le riz avant Pessah pour éliminer les brisures ou grains étrangers.

*Riz nature :*

Toutes marques : rond et long non étuvé.

*Riz Long Grain étuvé sans aromates :*

UNCLE BEN'S

*Riz aromatique naturel sans arôme :*

UNCLE BEN'S : Basmati, Thai.

*Remarque : les riz Uncle Ben's, bénéficiant d'une élimination des grains étrangers, par tri optique, rendent moins nécessaire le tri manuel avant Pessah.*

## **SEL**

Toutes marques : sel fin ou gros (*mais pas les substituts de sel interdits*).

## **SUBSTITUTS DU SUCRE vendus en pharmacie**

Comprimés : SUN SUC ou SKUN SUC uniquement.

Flacons de 200ml : POUSS'SUC (à l'exception d'autres présentations : poudre ou comprimés - interdites)

## **SUCRE (à l'exclusion du sucre de canne)**

*Cristallisé, en poudre, sucre blanc en morceaux (mais pas le sucre roux ni le sucre glace interdit) :*

Toutes marques. Pour les sucres en morceaux, préférer les marques SAINT LOUIS et ERSTEIN.

## **THÉ (voir INFUSIONS)**

*Thé en sachets nature, non aromatisé, uniquement :*

LIPTON : Yellow et Thé vert nature en sachet pyramide.

*Thé ou Thé vert vierge en feuilles nature, non aromatisé :*

Toutes marques, mais de préférence d'origine "des Indes" ou "de Ceylan".

## LAITS ET PRODUITS INFANTILES

**(Pour ces produits, utiliser une vaisselle réservée spécialement au bébé et qui sera nettoyée dans un évier séparé).**

- *Laits 1er âge* : Utiliser de préférence NUTRILAC Cacher Lepessah ou BOUBALAIT 1er âge uniquement, Cacher lepeessah. A défaut, les laits suivants sont tolérés durant Pessah :

(k) BLEDILAIT CONFORT PREMIUM 1- (k) ENFAMIL AR1 avec LIPIL – (k) ENFAMIL O-LAC - (k) ENFAMIL PREMIUM 1 avec LIPIL - (k) France BEBE 1- (k) GALLIA DIGEST PREMIUM 1- (k) GALLIA AR 1- GALLIA LACTOFIDUS 1- (k) GUIGOZ 1- (k) GUIGOZ CONFORT 1- (k) GUIGOZ EVOLIA RELAIS 1 - (k) GUIGOZ EXPERT 1- (k) GUIGOZ TRANSIT 1– (k) MODILAC CONFORT PLUS OEBA 1 – (k) MODILAC EXPERT AR 1 – (k) MODILAC EXPERT RIZ 1- (k) MODILAC SATIETE 1 - (k) MODILAC SL- (k) NIDAL CONFORT 1 – (k) NIDAL NOVAIA 1 – (k) NIDAL PELARGON 1 – (k) NOVALAC 1- (k) NOVALAC AC 1- (k) NOVALAC AR 1 – (k) NOVALAC SATIETE 1- (k) NOVALAC TRANSIT PLUS 1 – (k) PICOT 1- (k) PICOT BIO 1 – (k) PICOT BEBE Gourmand - (k) PICOT RELAIS 1 – (k) PRE MODILAC +AGPI-CL

- *Laits de suite 2e âge*

De préférence : NUTRILAC Cacher Lepessah. A défaut, les laits suivants sont tolérés durant Pessah : (k) BABY-BIO OPTIMA 2 – (k) BLEDILAIT 2 –(k) BLEDILAIT CONFORT PREMIUM 2- (k) France BEBE 2 – (k)

ENFAMIL AR 2 avec LIPIL – (k) ENFAMIL PREMIUM avec LIPIL - (k) GALLIA 2 – (k) GALLIA AR 2 – (k) GALLIA CALISMA 2 – (k) GALLIA DIGEST PREMIUM - (k) GALLIA LACTOFIDUS 2 – (k) GUIGOZ 2 - (k) GUIGOZ CONFORT 2 – (k) GUIGOZ EVOLIA RELAIS 2 -(k) GUIGOZ EXPERT 2– (k) GUIGOZ TRANSIT 2- (k) MODILAC 2 – (k) MODILAC CONFORT PLUS OEBA 2 – (k) MODILAC EXPERT AR 2 – (k) MODILAC EXPERT RIZ 2 - (k) MODILAC SATIETE 2 – (k) MODILAC SL - (k) NIDAL CONFORT 2 – (k) NIDAL NOVAIA 2 - (k) NIDAL PELARGON 2 – (k) NOVALAC 2 - (k) NOVALAC AC 2 - (k) NOVALAC AR 2 – (k) NOVALAC SATIETE 2 - (k) NOVALAC TRANSIT+ 2- (k) PICOT 2 – (k) PICOT BIO 2 – (k) PICOT BEBE GOURMAND 2- (k) PICOT RELAIS.

- Produits de régime à n'utiliser que sur indication formelle du médecin et en cas d'affections graves : (k) GALLIA SOJA – (k) MODILAC SOJA 1et 2 - (k) NUTRAMIGEN AA - (k) PREGESTIMIL

De préférence utiliser du lait de vache normal demi-écrémé et surveillé Cacher Lepessah. Autorisé : *Laits de Croissance* (k) NOVALAC CROISSANCE.

- Antidiarrhéique et épaississant biberons : TIPIAK, uniquement : TAPIOCA EXPRESS et (k) CREME de RIZ.

***NB : la présence de Maltodextrine dans les Laits ci-dessous mentionnés ne porte pas ici à conséquence.***